

## Époux ou Père

Prénoms : José Carlos

Nom : **FERREIRA TEIXEIRA**

Né le 11 mars 1970

à 13 heures 10

à Chennevières-sur-Marne (Val-de-Marne)

de <sup>(1)</sup> João Antonio FERREIRA TEIXEIRA  
et de <sup>(1)</sup> Maria Fernanda FERREIRA

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°51

le <sup>(2)</sup> :

*L'officier de l'état civil*

Mentions marginales<sup>(3)</sup>

*Scellé(2)*

## Épouse ou Mère

Prénoms : Vesna

Nom : **IGNJATOVIC**

Née le 14 août 1975

à 12 heures 00

à Paris douzième arrondissement (Seine)

de <sup>(1)</sup> Tihomir IGNJATOVIC  
et de <sup>(1)</sup> Ankica DEMKOVIC

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°8533

le <sup>(2)</sup> :

*L'officier de l'état civil*

Mentions marginales<sup>(3)</sup>

*Scellé(2)*

Mariage célébré à Pantin (Seine-Saint-Denis)  
le 7 juillet 2007 à 15 heures

Les futurs époux ont déclaré<sup>(4)</sup>  
qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°124 le 7 juillet 2007

Mentions marginales<sup>(3)</sup>

Néant

*L'officier de l'état civil*  
*Scellé*



# PREMIER ENFANT

## ÉPOUX OU PÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédé le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(1)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 403

Le 25 Juin 2009 à 16 heures 41

est né(e)<sup>(1)</sup> Ténia Mariana

FERREIRA TEIXEIRA

du sexe Féminin à PROVINS

Seine-et-Marne

reconnu(e)<sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_

par<sup>(3)</sup> \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le 29 Juin 2009

MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil



## ÉPOUSE OU MÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédée le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(1)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_

Décédé(e) le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

MENTIONS MARGINALES<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(2) Prénom et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du .... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(3) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(4) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.